

Vœu déposé par le Groupe Union de la Droite et du Centre
Conseil régional Centre-Val de Loire
Session du 27 juin 2019

Dans la convention 2014-2020 TER-Centre-Val de Loire, plusieurs articles sont consacrés à la lutte contre la fraude à bord des trains.

Si la SNCF s'engage clairement sur certains points tels que les recettes attendues, la façon de lutter contre ce fléau –le taux se situant aux alentours de 10%- est beaucoup moins lisible. En effet, les termes de la convention mentionnent des « *contrôles de sécurité renforcés à bord* », des « *accueils embarquement* » et des « *contrôles systématiques à bord des trains accompagnés* ».

Pourtant, nos concitoyens remarquent une dégradation du service. Nombre d'entre eux nous interpellent sur ces sujets : manque de contrôleurs, sentiment d'insécurité, hausse des incivilités.

A cet égard, un chiffre (consultable sur le site internet de la SNCF) est frappant : 80% des dégradations dans les trains sont l'œuvre de passagers sans billet.

Les missions de services des contrôleurs sont variées : accueil des clients, respect des règles de sûreté, contrôle de l'état des matériels, information en cas d'incidents. Aujourd'hui, les usagers constatent que les opérations de contrôle à bord sont de plus en plus rares, voire inexistantes. Il est évident que lorsqu'un contrôleur est seul à bord du train, il ne peut pas, sur un trajet court, passer dans tous les wagons afin de vérifier les titres de transport.

Face à ces dégradations, et parce que les passagers de notre région méritent un engagement clair de la SNCF, nous demandons à ce que chaque train dispose d'un nombre suffisant de contrôleurs afin de garantir qualité du service, sécurité des usagers et lutte contre les fraudes.

En conséquence, le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni le 27 juin 2019 à Orléans, décide par l'adoption de ce vœu :

- **De demander à la SNCF de s'engager à mettre à disposition dans chaque train de la Région Centre-Val de Loire un nombre suffisant de contrôleurs de façon à permettre une vérification systématique des titres de transport de chacun des passagers à bord.**

VŒU ADOPTE :

Pour : les groupes Socialistes, Radicaux et Démocrates, Union de la Droite et du Centre et Rassemblement National

Abstention : le groupe Ecologiste

Contre : Pierre Commandeur